



Comités consultatifs

Pour mener des actions au plus près des besoins des Scéens, la ville de Sceaux compte de nombreux comités consultatifs locaux. Ils rassemblent des représentants de la Ville, des personnes qualifiées et dans certains cas des Scéens ayant fait acte de candidature auprès du maire.





Voter aux élections

En tant qu'agent de l'État, le maire gère les listes électorales et l'organisation des élections. Renseignez-vous sur les démarches à mener pour pouvoir voter.



Tribunes

Les tribunes permettent aux cinq groupes d'élus représentés au conseil municipal de s'exprimer librement chaque mois. Elles sont consultables également dans chaque édition du Sceaux Mag.



HÔT

HO

DU LUNDI

SUIVRE L'ACTUALITE DE LA
VILLE

RÉALISATION

STRATIS